



La maison n'appartient qu'à mon mari, que puis je faire ?

Par **plichane**, le **27/01/2009** à **22:11**

mon mari a fait un prêt de 15000 euro pour SA maison (tout est à son nom)
Ce prêt est sur ma tête du fait que mon mari a eu un cancer, donc l'assurance est sur ma tête.
Il devait vendre une maison pour rembourser ce prêt.
Mon père étant très malade, il compte maintenant sur l'héritage que je pourrais toucher pour rembourser ce prêt, et ne veut plus vendre sa maison dans l'espoir que je devrais rembourser avec mon héritage.
Quel recours ai-je droit en sachant que si je paye le crédit, il reviendra à son fils qui ne travaille pas ?
J'ai moi même 6 enfants (remariage) et je ne trouve pas cela normal.
Ai je le droit de demander à ce que mon héritage soit pour mes enfants directement ?
merci